



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnes agees

Question écrite n° 64042

Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le secretaire d'Etat a la famille, aux personnes agees et aux rapatries sur la decision prise par les ministres du travail et des affaires sociales de la Communaute europeenne du 24 juin 1992 de faire de l'annee 1993 « l'annee europeenne des personnes agees et de la solidarite entre les generations ». Il le remercie de bien vouloir lui indiquer comment la France compte s'associer a cet evenement.

Texte de la réponse

Reponse. - Le 26 novembre 1990, le conseil des communautes europeennes a proclame l'annee 1993 « Annee europeenne des personnes agees et de la solidarite entre les generations ». La France a souhaite participer activement a ce programme et a cette annee europeenne dont les objectifs, mettre en valeur le role des retraites dans notre societe et favoriser la prevention et l'accompagnement du vieillissement, rejoignent ceux que nous sommes assignes. Des 1991, la France a mis en place un comite de pilotage, initiative qui depuis a ete reprise par d'autres pays. Compose de representants du secretariat d'Etat charge des personnes agees, du comite national des retraites et des personnes agees, de la Fondation de France, ce comite de pilotage est charge d'organiser l'annee europeenne a l'echelon national. Il travaille en liaison etroite avec l'ensemble des partenaires francais du secteur. Le comite de pilotage assure un soutien aux initiatives nationales en leur attribuant, apres selection, le logo de l'annee europeenne, un eventuel soutien financier et il transmet egalement a Bruxelles un avis sur les projets francais impliquant un partenariat europeen et susceptibles a ce titre de beneficier d'une participation financiere de la commission des communautes. Afin d'assurer une large diffusion a l'annee europeenne, a ses objectifs, aux manifestations qui s'y derouleront, le comite de pilotage edite une lettre dont le premier numero est deja paru. Dans le cadre des manifestations qui se derouleront a l'occasion de l'annee europeenne, on peut d'ores et deja relever les premiers temps forts. Un colloque a l'occasion du vingtieme anniversaire du CNRPA et des CODERPA sur le theme « La representation des retraites en Europe » a eu lieu recemment. En janvier 1993 interviendra le lancement officiel au niveau europeen et du 11 au 14 fevrier 1993 se deroulera une grande manifestation « Ages en fete ». Un peu partout, sur l'ensemble du territoire, a l'initiative des collectivites locales, des associations, des etablissements scolaires, des differents partenaires et acteurs sociaux, de multiples rencontres inter-ages se derouleront en toute convivialite. Pour notre pays, l'annee europeenne des personnes agees sera l'occasion de donner encore plus d'ampleur au mouvement de solidarite entre les generations.

Données clés

Auteur : [M. Dolez Marc](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64042

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5174